

Délégation L2122-22  
du Code Général  
des Collectivités Territoriales

Compte rendu  
des décisions

Notifiée le : 24.08.2023

DEPARTEMENT  
DE  
L'HERAULT

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
BEZIERS

COMMUNE DE SERVIAN

# DECISION

2023-020

Objet : RD39 AVENUE ALIGNAN DU VENT - RUE PIERRE PUGET - LOT 1 EIFFAGE - AVENANT 1

Nous, Maire de Servian,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.21.22.22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 parvenue en Sous-Préfecture le 10 Juin 2020 autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Considérant que des travaux supplémentaires ont dû être réalisés,

Il est proposé un avenant en plus-value,

## DECIDE

Article 1 : d'accepter l'avenant n°1 de l'entreprise EIFFAGE 28 avenue de Pézenas 34630 SAINT THIBERY.

Article 2 : que le montant de cet avenant s'élève à 25 001.00 € HT, soit 30 001.20 € TTC.

Article 3 : que ce montant sera inscrit au B.P. 2023 opération 514.

Servian, 11/08/2023  
Christophe THOMAS  
Maire



RD39 Avenue d'Alignan du Vent – Rue Pierre Pujet

**Marché Lot 1 Voirie Réseaux Humides  
AVENANT NUMÉRO 1**

**A RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ**

Maître d'ouvrage : **Mairie de Servian  
Place du Marché  
34 290 SERVIAN**

Titulaire du marché (désignation et adresse) :  
**Entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, 28 av de Pézenas, 34630 SAINT THIBERY**

Date : septembre 2022

Objet : Marché de travaux : RD39 Avenue d'Alignan du Vent – Rue Pierre Pujet  
Lot 1 Voirie Réseaux Humides

Montant initial du marché : **474 217.70 € HT dont la décomposition est précisée ci-après :**

<b>Tranche ferme :</b>	<b>464 400.20 € HT</b>
<b>PSE :</b>	<b>9 817.50 € HT</b>
<b>Total Global :</b>	<b>474 217.70 € HT</b>

**B OBJET DE L'AVENANT**

**Article 1.**

L'objet de cet avenant est de prendre en compte les adaptations apportées au projet. Les principales modifications sont les suivantes :

-Tout d'abord lors du démarrage des travaux, par mesure de précaution, un passage caméra a été effectué sur le tronçon de pluvial existant Avenue d'Alignan du Vent devant être recouvert par le cheminement piéton. Or cette inspection a révélé une dégradation importante du réseau par rapport au passage caméra précédent réalisé en 2019. L'ovalisation s'est accentuée, et sur plusieurs tronçons les tuyaux se sont déchirés. Il a donc été décidé de reprendre le réseau existant avant de réaliser le cheminement, et d'en profiter pour augmenter sa capacité en remplaçant les tuyaux en Ø400 par du Ø600. Ces prestations complémentaires représentent un montant de 31 344€ HT.

-Par stabiliser un talus existant, il est nécessaire d'ajouter quelques enrochements.

-La structure de chaussée de la rue Pierre Pujet a été modifiée afin de baisser les coûts en limitant les terrassements et apports de matériaux, et en procédant à un traitement en place à la chaux.

Pour prendre en compte ces adaptations, un nouveau détail estimatif vient remplacer le Détail estimatif initial. Il est joint à cet avenant.

**Article 2**

Les prix sont établis sur la base des conditions économiques du mois M0. Ces prix sont révisables suivant les modalités du CCAP.

### Article 3

Suite aux modifications apportées, le nouveau montant du marché avec PSE est de **499 218.70€ HT**.

Cet avenant représente une plus-value de 25 001.00€ HT par rapport au marché de départ, soit 5.3% d'augmentation par rapport au montant initial.

### C SIGNATURES

A. *Saint-Thibéry* ....., le . *03/08/2023* .....

Accepté,  
L'Entrepreneur,

  
Ouest Languedoc Roussillon  
Loïc CABAL  
Chef de Secteur

Le Maître d'Ouvrage

*Le Maire,  
Christophe Thomas*

*Servian, le 11.08.23*

  


Notifiée le : 15.09.2023

DEPARTEMENT  
DE  
L'HERAULT

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
BEZIERS

COMMUNE DE SERVIAN

# DECISION

2023-021

Objet : EXTENSION ECOLE JEAN MOULIN - MISSION MAITRISE D'ŒUVRE - GROUPEMENT ANDRE NICOLAS/QUATREFAGES/BET FUNFROCK/BET DURAND

Nous, Maire de Servian,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.21.22.22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 parvenue en Sous-Préfecture le 10 Juin 2020 autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Considérant la nécessité de faire appel à un maître d'œuvre,

Considérant la nécessité de faire réaliser des missions complémentaires,

Considérant la consultation réalisée,

Considérant l'offre du groupement ANDRE NICOLAS/QUATREFAGES/BET FUNFROCK/BET DURAND,

## DECIDE

Article 1 : d'accepter l'offre du groupement ANDRE Nicolas/QUATREFAGES/BET FUNFROCK/BET DURAND dont le mandataire est ANDRE Nicolas sis 351 rue Jacques Bounin - 34070 MONTPELLIER

Article 2 : que le montant de la mission s'élève à 66 795.00 €.H.T. soit 80 154.00 €.T.T.C.

Article 3 : que le montant de la mission OPC s'élève à 3 660.00 €.H.T. soit 4 392.00 €.T.T.C.

Article 4 : que le montant de la mission Coordination SSI s'élève à 2 745.00 €.H.T. soit 3 294.00€.T.T.C.

Article 5 : que ce montant est inscrit au BP 2023.

Servian, le 14/09/2023  
Christophe THOMAS  
Maire



## MARCHES PUBLICS D'ETUDES



### EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN

#### Mission de Maîtrise d'œuvre



#### Acte d'Engagement

(AE)

## ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

- Objet du marché : **Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école maternelle Jean Moulin**
- Cet acte d'engagement correspond : *(Cocher les cases correspondantes.)*

1.

- à l'ensemble du marché *(en cas de non allotissement)* ;
- au lot n° ..... ou aux lots n° ..... du marché *(en cas d'allotissement)* ;

*(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)*

2.

- à l'offre de base.
- à la variante suivante :
  - Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Elle est fixée par le Maître d'Ouvrage à 915 000 € HT, soit 1 098 000 € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de 20 %

L'enveloppe financière affectée aux travaux a été définie au mois de Juin 2023 dit mois de référence.

## ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

### Article 2.1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché décrites à l'article 2 du CCAP du marché, et conformément à leurs clauses,

- Le signataire
  - s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

- engage la société ..... sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

- L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

Cotraitant 1 (architecte mandataire)

**ANDRE Nicolas EIRL**  
351 rue Jacques Bounin  
34070 Montpellier  
Tél : 06 08 37 11 86  
architecture@nicolasandre.com  
Siret : 539 976 134 000 20

*Cotraitant 2*

**QUATREFAGES Architecture SARL**

588 chemin de la Bascule

34970 Lattes

06 48 09 48 47

[aquatrefages.architecte@gmail.com](mailto:aquatrefages.architecte@gmail.com) Siret : 92129521800017

*Cotraitant 3*

**SAS B.E.T. FÜNFROCK**

450, rue Baden POWELL

34000 Montpellier

04 67 34 08 33 - [bet@funfrock.com](mailto:bet@funfrock.com)

SIRET : 501 485 817 000 16

*Cotraitant 4*

**SARL BET DURAND**

90 avenue Maurice Planès

34 070 MONTPELLIER

Tel : 04 67 03 37 44 – Fax : 04 67 03 37 61

[contact@betdurand.com](mailto:contact@betdurand.com)

SIRET : 389 919 556 00024

à exécuter les prestations demandées aux prix et délais d'exécution indiqués aux articles 2.2 et 2.6 de l'acte d'engagement.



**Article 2.2 – Forfait de rémunération**

Le mois zéro (m0) servant de la base à la révision des prix correspond à la date de remise de l'offre, ou de l'offre finale en cas de négociations ou dialogue compétitif, par le maître d'œuvre.

**Mission de base**

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base est fixé à 66 795,00 € HT soit 80 154,00 € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de 20 %

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions définies à l'article 7.2 du CCAP.

**Autres missions de maîtrise d'œuvre**

La rémunération des autres missions de maîtrise d'œuvre est fixée de la manière suivante :

Diagnostic : ..... € HT soit ..... € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de ... %

OPC : 3 660,00 € HT soit 4 392,00 € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de 20%

Coordination SSI : 2 745,00 € HT soit 3 294,00 € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de 20 %

**Article 2.3 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**

*(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)*

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint                      OU                       solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint                      OU                       solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)*

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation
ANDRE Nicolas EIRL (mandataire)	Architecte mandataire	25 134,59
QUATREFAGES Architecture SARL	Architecte associée	18 134,84
SAS B.E.T. FÜNFROCK	BET structure	11 087,97
SARL BET DURAND	BET fluides	18 842,60

## Article 2.4 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Relevés d'identité bancaire joints

## Article 2.5 - Avance

Conformément à l'article 8 du CCAP.

## Article 2.6 - Durée du marché et délais d'exécution

- La **durée d'exécution** du marché démarre à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché, qui vaut ordre de service de démarrage ;
- la date de notification de l'ordre de service de démarrage ;

jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux, qui correspond à l'achèvement de la mission de maîtrise d'œuvre.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 24 mois

- **Durée prévisionnelle des travaux**

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 12 mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs.

- **Délais d'exécution**

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes d'avant-projet définitif	1,5	Mois
Etudes de projet	1,5	Mois
Dossier de consultation des entreprises	3	Mois
Dossier des ouvrages exécutés	12	Mois

Le point de départ des délais de présentation des documents est fixé à l'article 6.3 du CCAP.

## ARTICLE 3 – SIGNATURE DU MARCHÉ

### Article 3.1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



**Article 3.2 – Signature du marché en cas de groupement**

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article R. 2142-24 du Code de la commande publique*) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. (*Donner des précisions sur l'étendue du mandat.*)

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : (*Donner des précisions sur l'étendue du mandat.*)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas ANDRE Architecte Mandataire	Montpellier le 12/07/2023	<p><b>ANDRE Nicolas EIRL</b>                      Architecte DPLG                      351 rue Jacques Bounin                      34070 Montpellier                      Tél. 06 08 37 11 86                      architecture@nicolasandre.com                      Siret 53997613400020</p>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## ARTICLE 4 – IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

- Désignation de l'acheteur :

Mairie de SERVIAN

Hôtel de Ville - Place du Marché – 34 290 SERVIAN

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur le Maire – Monsieur Christophe THOMAS

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du Code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances) :

Bénédicte DAVOISE – DGS-DGST

Kathy ESTEBE – Service de la Commande Publique

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :  
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

- Imputation budgétaire :

[Pour l'Etat et ses établissements] : (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Servian....., le 14/09/2023

Signature

C. THOMAS, MAIRE

(Représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)



## ANNEXE FINANCIÈRE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

[Le candidat ou le groupement peut substituer à ce modèle d'annexe un document au format libre à condition qu'il comporte impérativement la répartition par éléments de la mission de base, la proposition en matière de montants journaliers et le cas échéant, la réparation des autres missions de maîtrise d'œuvre et des missions complémentaires définies dans le CCTP. ]

Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux	915 000,00 € HT								
Taux de rémunération:	7,30%								
Forfait provisoire de rémunération (T x E)	66 795,00 € HT								

Missions et répartition des honoraires			Répartition par cotraitant							
Éléments de mission de base	Total sur honoraire %	Total global H.T.	Part cotraitant 1 ANDRE Nicolas EIRL Architecte mandataire		Part cotraitant 2 QUATREFAGES Architecture		Part cotraitant 3 BET FUNFRÖK Structure		Part cotraitant 4 BET DURAND Fluides	
			%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.
AVP	20,00%	13 359,00 €	24,00%	3 206,16 €	24,00%	3 206,16 €	26,00%	3 473,34 €	26,00%	3 473,34 €
PRO	30,00%	20 038,50 €	27,00%	5 410,40 €	26,00%	5 210,01 €	22,00%	4 408,47 €	25,00%	5 009,63 €
ACT	5,00%	3 339,75 €	40,00%	1 335,90 €	30,00%	1 001,93 €	0,00%	0,00 €	30,00%	1 001,93 €
VISA	6,00%	4 007,70 €	30,00%	1 202,31 €	20,00%	801,54 €	20,00%	801,54 €	30,00%	1 202,31 €
DET	36,00%	24 046,20 €	40,00%	9 618,48 €	30,00%	7 213,86 €	10,00%	2 404,62 €	20,00%	4 809,24 €
AOR	3,00%	2 003,85 €	35,00%	701,35 €	35,00%	701,35 €	0,00%	0,00 €	30,00%	601,16 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>100,00%</b>	<b>66 795,00 €</b>	<b>32,15%</b>	<b>21 474,59 €</b>	<b>27,15%</b>	<b>18 134,84 €</b>	<b>16,60%</b>	<b>11 087,97 €</b>	<b>24,10%</b>	<b>16 097,60 €</b>

\*La part du mandataire inclut le montant spécifique de la rémunération perçue pour la fonction de mandataire, établie à 5% du montant total HT de la mission soit 3 332,45 € HT

**Répartition des montants des autres missions de maîtrise d'œuvre et des missions complémentaires**

Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux			915 000,00 € HT							
Taux de rémunération mission OPC:			0,40%							
Forfait de rémunération (T x E)			3 660,00 € HT							
<b>Missions et répartition des honoraires</b>			<b>Répartition par cotraitant</b>							
Éléments de mission complémentaire	Total sur honoraire %	Total global H.T.	Part cotraitant 1 ANDRE Nicolas EIRL Architecte mandataire		Part cotraitant 2 QUATREFAGES Architecture		Part cotraitant 3 BET FUNFRÖK Structure		Part cotraitant 4 BET DURAND Fluides	
			%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.
OPC	100,00%	3 660,00 €	100,00%	3 660,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
<b>TOTAL HT</b>	100,00%	3 660,00 €	100,00%	3 660,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €

Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux			915 000,00 € HT							
Taux de rémunération mission SSI:			0,30%							
Forfait de rémunération (T x E)			2 745,00 € HT							
<b>Missions et répartition des honoraires</b>			<b>Répartition par cotraitant</b>							
Éléments de mission complémentaire	Total sur honoraire %	Total global H.T.	Part cotraitant 1 ANDRE Nicolas EIRL Architecte mandataire		Part cotraitant 2 QUATREFAGES Architecture		Part cotraitant 3 BET FUNFRÖK Structure		Part cotraitant 4 BET DURAND Fluides	
			%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.
SSI	100,00%	2 745,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	100,00%	2 745,00 €
<b>TOTAL HT</b>	100,00%	2 745,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2 745,00 €

**Cout journalier servant de base aux modifications du marché de maîtrise d'œuvre**

Cotraitants	Nature de l'intervenant			
	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres
	Montant journée	Montant journée	Montant journée	Montant journée
Cotraitant 1	Direction / Chef de projet / 850 € HT	Dessinateur 550 € HT	€ HT	€ HT
Cotraitant 2	Direction / Chef de projet / 750 € HT	€ HT	€ HT	€ HT
Cotraitant 3	Direction / Chef de projet / 850 € HT	€ HT	€ HT	€ HT
Cotraitant 4	Direction / Chef de projet / 850 € HT	Ingénieur 600 € HT	€ HT	€ HT

**Quatrefages Architecture**  
**Amélie Quatrefages, architecte DE, HMONP**  
588 Chemin de la Bascule , 34970 Lattes  
aquatrefages.architecte@gmail.com  
www.quatrefages-architecte.com  
Tel : 06 48 09 48 47  
SIRET : 921 295 218 00017  
7111Z Activités d'architectures

Envoyé en préfecture le 15/09/2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le 15/09/2023

ID : 034-213403009-20230914-DC2023\_021-AU



## **POUVOIR**

**Objet : Extension de l'école maternelle Jean Moulin - ville de Servian**

Je soussignée Amélie QUATREFAGES architecte, gérante de la société Quatrefages Architecture dont le siège social est situé au 588 Chemin de la Bascule, 34970 Lattes

Donne pouvoir à :

**ANDRE Nicolas EIRL**

351 rue Jacques Bounin

34070 Montpellier

architecture@nicolasandre.com

Siret : 539 976 134 000 20

pour signer en mon nom, et en tant que mandataire de l'équipe de Maîtrise d'OEuvre, tous documents administratifs et les pièces de l'offre concernant la candidature citée en objet.

Fait à Lattes le 05 juillet 2023

pour servir et valoir ce que de droit

*Amélie Quatrefages, gérante*



**M. NICOLAS ANDRE - ARCHITECTE**  
351 RUE JACQUES BOUNIN  
34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 5 juillet 2023

**N/Réf.** : Dossier n° 2306-24  
**Objet** : Pouvoir pour la signature de documents relatifs à un concours ou marché

## POUVOIR

Par la présente, j'autorise à M. Nicolas ANDRE - Architecte à signer en mon nom tout document administratif dans le cadre de la candidature et du marché pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet suivant :

**Projet :**

**COMMUNE DE SERVIAN**

**MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN**

**Validité :**

120 jours



L'ingénieur  
Benjamin FÜNFROCK

## POUVOIR

Nous soussignés, **Cédric BARROT / Sylvain MASSON**

Gérants de la **SARL BET DURAND**,

Domiciliée **90, avenue Maurice Planès - 34070 MONTPELLIER**

Délèguent par la présente, pouvoir au mandataire du groupement,

**NICOLAS ANDRE ARCHITECTE  
351 RUE JACQUES BOUNIN  
34070 MONTPELLIER**

Dans le cadre du projet de réalisation suivant :

**Extension école maternelle de Servian**

Et sous la maîtrise d'ouvrage de :

**COMMUNE DE SERVIAN  
PLACE DU MARCHÉ  
34290 SERVIAN**

Pour signer en notre nom les pièces administratives et tout autre document nécessaire à la remise du dossier de l'offre

Fait à Montpellier, **06/07/2023**

Pour servir et valoir ce que de droit

**Cédric BARROT / Sylvain MASSON**  
Gérants

  
SARL BET DURAND  
Bureau d'Etudes Techniques  
90 Avenue Maurice Planès  
34070 Montpellier  
Tél : 04 67 03 37 44 / Fax : 04 67 03 37 44  
[contact@betdurand.com](mailto:contact@betdurand.com)  
[www.betdurand.com](http://www.betdurand.com)  
Siret : 389 919 556 00024

Envoyé en préfecture le 15/09/2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le 15/09/2023

ID : 034-213403009-20230914-DC2023\_021-AU



**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



**CR LANGUEDOC  
MONTPELLIER PREFECTURE  
Tel. 0467637301 Fax. 0467637310**

**27/02/2023  
00285**

**Intitulé du compte**

**MONSIEUR ANDRE NICOLAS  
ARCHITECTE  
351 RUE JACQUES BOUNIN  
34070 MONTPELLIER**

**Domiciliation**

**Code banque**  
13506

**Code guichet**  
10000

**Numéro de compte**  
85170038091

**Clé RIB**  
09

**IBAN**

FR76 1350 6100 0085 1700 3809 109

**Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT**

AGRIFRPP835

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



**CR LANGUEDOC  
MONTPELLIER PREFECTURE  
Tel. 0467637301 Fax. 0467637310**

**27/02/2023  
00285**

**Intitulé du compte**

**MONSIEUR ANDRE NICOLAS  
ARCHITECTE  
351 RUE JACQUES BOUNIN  
34070 MONTPELLIER**

**Domiciliation**

**Code banque**  
13506

**Code guichet**  
10000

**Numéro de compte**  
85170038091

**Clé RIB**  
09

**IBAN**

FR76 1350 6100 0085 1700 3809 109

**Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT**

AGRIFRPP835



**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



**CR LANGUEDOC  
LATTES  
Tel. 0467134101 Fax. 0467134110**

**24/04/2023  
00246**

**Intitulé du compte**

**S.A.R.L. QUATREFAGES  
ARCHITECTURE  
588 CHEMIN DE LA BASCULE  
34970 LATTES**

**Domiciliation**

**Code banque**  
13506

**Code guichet**  
10000

**Numéro de compte**  
85182900430

**Clé RIB**  
77

**IBAN**

FR76 1350 6100 0085 1829 0043 077

**Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT**

AGRIFRPP835

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



**CR LANGUEDOC  
LATTES  
Tel. 0467134101 Fax. 0467134110**

**24/04/2023  
00246**

**Intitulé du compte**

**S.A.R.L. QUATREFAGES  
ARCHITECTURE  
588 CHEMIN DE LA BASCULE  
34970 LATTES**

**Domiciliation**

**Code banque**  
13506

**Code guichet**  
10000

**Numéro de compte**  
85182900430

**Clé RIB**  
77

**IBAN**

FR76 1350 6100 0085 1829 0043 077

**Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT**

AGRIFRPP835



Titulaire du compte / Account holder

B.E.T. FUNFROCK  
450 RUE BADEN POWELL

34000 MONTPELLIER

## Relevé d'Identité Bancaire / Bank details statement

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. / This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

IBAN

BIC

FR76 1660 7002 5108 0211 4916 552

CCBPFRRPPPG

Code Banque

Code guichet

N° du compte

Clé RIB

Domiciliation / Paying Bank

16607

00251

08021149165

52

20 Boulevard Des Arceaux  
34000 Montpellier

Envoyé en préfecture le 15/09/2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le 15/09/2023

ID : 034-213403009-20230914-DC2023\_021-AU



### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

#### Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Gulchet	N° compte	Clé	Devise
10057	19030	00020010901	79	EUR

Domiciliation  
**CIC MONTPELLIER ENTREPRISES**

#### Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1005	7190	3000	0200	1090	179

BIC (Bank Identifier Code)  
**CMCIFRPP**

Domiciliation  
CIC MONTPELLIER ENTREPRISES  
45 ETOILE RICHTER ENTRESOL  
PLACE ERNEST GRANIER  
34000 MONTPELLIER  
☎ 04 99 74 77 70

Titulaire du compte (Account Owner)  
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES  
DURAND  
90 AVENUE MAURICE PLANES  
34070 MONTPELLIER

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

*RIB certifié conforme à l'original*

Marylene BONNETIN  
Attaché de Clientèle  
**CIC Sud Ouest**  
CIC Montpellier Entreprises  
04 99 74 77 76  
19030@cic.fr